



09 Janvier

Vœux de la municipalité

19h -Salle multi-activités

# TREDION FLASH INFOS

Janvier 2016

Chers amis,

Passion, innovation et détermination à aller de l'avant resteront les ingrédients de la réussite de l'équipe municipale qui vous remercie de votre confiance.

Que l'année 2016 soit pour vous l'année de toutes les réussites et de toutes les joies !

Bonne année !

Jean-Pierre RIVOAL

## Extrait des délibérations du conseil municipal du 29 octobre 2015

### AMENAGEMENT AUTOUR DE L'EGLISE ET RUE DU CHATEAU-LOT I VOIRIE /TERRASSEMENT

Avenant en majoration ci-après détaillé avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'aménagement autour de l'église et rue du château

Attributaire : l'Entreprise COLAS - BP 310 56008

VANNES Cedex - pour un montant de 149 351.10 € HT

Marché initial - montant : 149 351.10 € HT

Avenant n° 1 - montant : 9 125.89 € HT

Nouveau montant du marché : 158 476.99 € HT

Objet :

- mise en place d'une structure de chaussée sous le parvis de l'église en pavé.

- Remplacement de l'enrobé de synthèse par de la résine gravillonnée.

- Raccordement des gouttières.

### PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT-ECOLE PUBLIQUE RENE DESCARTES ELVEN

Participation financière aux dépenses de fonctionnement de l'école publique René Descartes ELVEN, la commune ne disposant pas d'école publique sur son territoire.

Le montant demandé correspond au coût de fonctionnement d'un élève de maternelle ou primaire.

Coût des dépenses de fonctionnement d'un élève en classe de maternelle : 1055.95 € pour 2014/2015

Coût des dépenses de fonctionnement d'un élève en classe de primaire : 268.67 € pour 2014/2015

15 élèves en classe de primaire et 5 élèves en classe de maternelle domiciliés sur la commune de TREDION sont scolarisés à l'école publique d'ELVEN pour l'année scolaire 2014/2015.

Soit un total de 9 309.80 €

### PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT-ECOLE PRIVEE SAINT MARTIN

Contrat d'association avec l'Ecole Saint Martin.

La participation communale s'élève par élève à :

- classes maternelles : 1 052.78 €
- classes primaires : 345.39 €

### CHARTRE DE RELATION ENTRE LE SIAEP ET LES COMMUNES MEMBRES

Considérant la délibération du Comité syndical du SIAEP de la Région d'Elven du 20 mars 2015 qui approuve une charte de relation entre le SIAEP et ses communes membres,

Considérant que les communes de Trédion, Saint Nolff, Elven et Monterblanc sont amenées à échanger et à collaborer pour mener à bien leurs missions de service public en matière d'eau potable et d'assainissement non collectif,

Considérant que l'objet de la charte annexée est de servir d'outil de référence pour conduire le dialogue et maintenir des bonnes pratiques entre le SIAEP de la Région d'Elven et les communes membres, qu'elle a pour objet d'informer les élus et les services sur les règles de fonctionnement et les pratiques décidées par les collectivités,

Le conseil municipal émet un avis favorable à la signature de la charte des relations entre le SIAEP (syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable) de la région d'Elven et ses communes membres.

### TARIF REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Tarification HT de la redevance assainissement comme suit à partir du 01 janvier 2016 :

Montant

Abonnement : 80.00 €

Consommations m3 : 2.14 €

### SUBVENTION ELVEN SPORT LOISIRS

Convention avec l'association Elven Sport Loisirs.

Dans le cadre de cette convention le montant demandé

- pour l'accueil de loisir 3/11 ans est de 2 314 € correspondant à 802.50 journées.

- pour l'animation Loisirs10/14 ans est de 1 761.45 € correspondant à 117 journées.

Soit un montant total de 4 075.45€.

## TARIFS LOCATION SALLES COMMUNALES

| UTILISATEUR   | SALLE POLYVALENTE (120 personnes assises) | SALLE FOOT (70 personnes assises) |
|---|---|-----------------------------------|
| <u>Associations locales</u><br>- Vin d'honneur<br>- La journée ou soirée                                      | GRATUIT<br>GRATUIT                        | GRATUIT<br>GRATUIT                |
| <u>Associations extérieures</u><br>- La journée ou soirée   | 170 €                                     | 100€                              |
| <u>Particuliers locaux</u><br>- Vin d'honneur<br>- La journée ou la soirée<br>- La journée supplémentaire     | 70 €<br>150 €<br>75 €                     | 40 €<br>80 €<br>30 €              |
| <u>Particuliers extérieurs</u><br>- Vin d'honneur<br>- La journée ou la soirée<br>- La journée supplémentaire | 100 €<br>220 €<br>110 €                   | 60 €<br>140 €<br>60 €             |

Lors de la réservation de la salle polyvalente, les personnes devront remettre un chèque d'un montant de :

- 20 € pour les réservations de la salle pour un vin d'honneur
- 50 € pour les réservations de la salle à la journée ou soirée

Cette somme sera déduite du montant de la location de la salle.

Cette somme ne sera pas restituée si la personne se désiste dans les 15 jours précédant la date de sa réservation.

Lors de la prise des clés, une caution de 500€ sera demandée.

### Extrait des délibérations du conseil municipal du 16 décembre 2015

#### CONTRAT ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES – PERSONNEL COMMUNAL

Adhésion de la commune à la proposition de GROUPAMA pour les risques statutaires « employeurs » pour une durée de 3 ans.

#### PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTER COMMUNALE (SDCI) : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) a pour objectifs essentiels de permettre une clarification de l'exercice de leurs compétences par les collectivités territoriales et de renforcer les solidarités territoriales, pour accompagner les communes et leurs établissements publics dans la mise en œuvre des projets de territoire.

La Commune de TREDION est concernée par la fusion entre les EPCI de Vannes aggro, des communautés de communes de la Presqu'île de Rhuys et de Loc'h Com-

munauté. La notification du Préfet a été reçue en mairie de TREDION le 20 octobre.

Cette nouvelle intercommunalité réunirait 35 communes et 161 112 habitants.

La proposition de fusion de ces trois intercommunalités paraît légitime car elle représente :

- un équilibre du territoire : au centre Vannes, la ville-centre, avec des villes cœur d'agglo (SENE, SAINT-AVE, PLESCOP et ARRADON) et des pôles d'appui (SARZEAU, ELVEN, PLOEREN, THEIX et GRAND-CHAMP),
- un territoire harmonieux avec une importante frange littorale et un pays vert renforcé plus facile à structurer en termes de transports collectifs, d'activités économiques et touristiques.
- un territoire déjà organisé traversé par un réseau routier de qualité reliant les métropoles de Nantes, Rennes et Brest mais aussi les villes d'Auray, Lorient, Quimper, Ploërmel, Pontivy et Saint-Brieuc.
- enfin, une reconnaissance des habitudes du vivre ensemble existant déjà entre ces trois territoires, tant pour les habitants (emploi, services de santé, éducation, commerces, activités touristiques...) que pour les institutions.

Les interactions entre les territoires, auront des enjeux de plus en plus importants face à l'augmentation des compétences des intercommunalités entre 2017 et 2020, en particulier sur la question de l'eau et de l'assainissement. Aussi il apparaît particulièrement intéressant que l'aménagement de ce territoire soit réfléchi au sein d'une seule instance, notamment pour valoriser un potentiel économique important.

Ces éléments viennent corroborer les nombreuses réflexions conduites à Vannes aggro lors de l'élaboration en cours du nouveau SCOT.

Considérant tous ces éléments, le conseil municipal a donné un avis favorable sur ce projet de fusion des EPCI de Vannes aggro, de la communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys et de Loc'h Communauté.

#### PROJET LOTISSEMENT- LE CLOS NEUF

La commune a acquis le 10 juin 2014 les parcelles cadastrées section A 721, 722, 723, 724, 725, 726 pour 1ha 09a 60ca appartenant à M. MABECQUE.

En 2013, Vannes aggro a acquis par portage foncier, pour le compte de la commune de TREDION, les parcelles cadastrées section A n°714 et 1383 d'une superficie (7608m<sup>2</sup> m<sup>2</sup>) (Consort LE BLANC), située dans le centre bourg, afin de réaliser un lotissement communal.

La commune de TREDION a mandaté le Pact ARIM associé au cabinet Geo Bretagne Sud VANNES afin de faire l'étude préalable du dossier.

Le conseil municipal DONNE SON ACCORD sur le plan présenté (24 lots de 450 à m<sup>2</sup>).

#### RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION LAEP (Lieu d'accueil parents/enfants)

Avis favorable sur la continuité de ce service (créé par délibération du conseil municipal le 28 juin 2010) pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2020, avec la commune d'ELVEN comme structure support.

## CONVENTION DE SERVITUDES – RESEAU ELECTRIQUE LOTISSEMENT LE RODOUER

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le cadre de la réhabilitation du lotissement communal le Rodouer et en vue d'améliorer la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique distribution publique, la commune a reçu une demande de la part d'ERDF ; les travaux envisagés par ERDF doivent emprunter la propriété communale située le Rodouer parcelle section A n° 1193.

Signature d'une convention de servitudes entre la commune et ERDF afin de permettre l'installation des ouvrages électriques sur la parcelle ci-dessus mentionnée.

## DEMANDE DE SUBVENTION – APEL

Subvention exceptionnelle de 110 € à APEL dans le but d'organiser un spectacle pour les enfants de l'école à Noël.

## Permis de construire accordés d'octobre à décembre 2015

| NOMS – PRE-NOMS    | ADRESSES         | TYPES                  |
|--------------------|------------------|------------------------|
| ELSWOOD Rodney     | Rue du Rodouer   | Maison individuelle    |
| FEVRE Erwan        | La croix Baucher | Extension d'habitation |
| GUILLAUME Frédéric | Le Lety          | Préau                  |
| VICAUD Gilbert     | Rue du Rodouer   | Double garage          |

## Déclarations préalables accordées d'octobre à décembre 2015

| NOMS – PRE-NOMS      | ADRESSES             | TYPES             |
|----------------------|----------------------|-------------------|
| RAMEAU Guy           | Impasse de Bléan     | Clôture           |
| LABBE Grégory        | Rue du Rodouer       | Clôture           |
| OLIVEUX France       | Les Bruyères         | Division foncière |
| LE DEVIC Jean-Claude | Clos du Marché       | Clôture           |
| CHEREL Mickael       | Rue du vieux Rodouer | Clôture           |

## ETAT CIVIL

**Du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 31 décembre 2015**

### Naissances

CHOQUET HEUVELINE Eliaz  
EVENO Louïss  
BRÉARD Loryne  
MAQUAIRE Tom  
DEVICH Leïla  
RICAUD PESSSEL Natán  
EPINETTE MORENO Grégory

### Mariages

du BREIL de PONTBRIAND Maxime et  
de CHARETTE de la CONTRIE Agnès

### Décès

NEANT

## Recensement militaire



Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles âgés de 16 ans doivent se recenser à la Mairie (soit eux-mêmes ou leur représentant légal) dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire, munis du livret de famille des parents et de leur carte nationale d'identité.

## Français nés à l'étranger : Fermeture du guichet du Service central d'état civil à Nantes



Le guichet d'accueil du public au Service central d'état civil de Nantes a cessé de fonctionner. Aucun document n'est donc plus délivré sur place.

Dorénavant, toute demande de délivrance de copies et d'extraits d'actes d'état civil doit être effectuée par le formulaire en ligne DALI sur le site France Diplomatie : (<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>). Cette démarche est gratuite.

Les demandes d'actes d'état civil peuvent également être effectuées par courrier postal à l'adresse suivante : Service central de l'état civil, 11 rue de la Maison Blanche – 44941 Nantes Cédex 9.

## Ramassage des encombrants



**Vendredi 29 janvier et vendredi 29 avril**

Vannes Agglo organise ce ramassage à domicile pour les encombrants de type :

- Gros électroménager
- Meubles démontés
- Sommier, matelas

Uniquement et dans la limite de 1m3 pour les personnes ayant des moyens de locomotion limités. Les encombrants sont à sortir impérativement la veille du passage.

**La collecte s'effectuera toutefois l'après-midi.**

**S'inscrire obligatoirement auprès du Service Déchets de Vannes Agglo au 02 97 68 33 81.**

## LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents)



**Dates des prochaines rencontres :**

**jeudi 23 janvier – jeudi 31 mars –**

**de 9 H 15 – 11 H 15** à la salle multi activités place Saint Christophe. **CONTACT** : 02 97 53 04 31.

## RIPAM (Relais Intercommunal Parents-Assistantes Maternelles)



Prochains ateliers sur la commune –  
Salle multi-activités Place St Christophe

**Judi 07 janvier 9h30 – 11h30**

**Judi 11 février 9h30 – 11h30**

**Judi 10 mars 9h30 – 11h30**

**Judi 07 avril 9h30 – 11h30**

## 5 avril : passage de la TNT à la haute définition

LE 5 AVRIL 2016,  
LA TNT PASSE À LA HAUTE  
DÉFINITION



Le rendez-vous du 5 avril prochain constitue une opération technique importante qui sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire. Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau

car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs. Pour les foyers qui reçoivent la télévision par une antenne râteau il est primordial de tester dès à présent la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquiescer, si besoin, un équipement TNT HD (un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25 €), sous peine de ne plus recevoir la télévision après le 05 avril.

## Collecte des bacs jaunes : Transition 2015-2016



Vous serez collectés avec  
3 semaines d'intervalle :

**Semaine 52** en 2015 et à  
partir de la **semaine 2** en



2016. En cas de besoin, des sacs jaunes sont à votre disposition dans votre mairie.

## Les nouvelles règles du démarchage à domicile



**La loi du 17 mars 2014**, dite loi Hamon, renforce la protection du consommateur qui conclut un contrat hors établissement, nouvelle appellation du démarchage à domicile. Pour en savoir plus, les associations de défense de consommateurs de la Maison de la consommation et de l'environnement ont édité une fiche téléchargeable sur [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org) rubrique Nos publications / Livrets et fiches. Maison de la consommation et de l'environnement – 48 boulevard Magenta 35000 Rennes. 02.99.30.35.50.

consommation et de l'environnement ont édité une fiche téléchargeable sur [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org) rubrique Nos publications / Livrets et fiches. Maison de la consommation et de l'environnement – 48 boulevard Magenta 35000 Rennes. 02.99.30.35.50.

## Actions Sécurité Routière

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

Le 17 décembre, à la sortie de l'école, puis les 24 et 31 décembre devant Proxi, place St Christophe, ont eu lieu des temps d'information et de prévention avec une distribution de flyers, d'éthylotest et du badge SAM.

« Quand on tient à quelqu'un, on le retient »



**CELUI QUI CONDUIT,  
C'EST CELUI QUI NE BOIT PAS.**

## CALENDRIER DES FETES

| JANVIER                          |  |  |
|----------------------------------|--|--|
| <b>Samedi 09</b>                 | Vœux de la<br>municipalité  | Salle Multi activités                        |
| <b>Samedi 16</b>                 | Assemblée Générale de<br>l'Amicale des retraités   | Salle Multi activités                        |
| <b>Vendredi 22</b>               | Galette des Rois de St<br>Nicolas  |  |
| <b>Samedi 30</b>                 | Repas du foot  | Salle des sports                             |
| MARS                             |  |  |
| <b>Dimanche 6</b>                | Concours de belote (Sec-<br>tion foot)   | Salle Multi activités                        |
| <b>Samedi 12</b>                 | Repas du Carnaval de<br>l'école  | Salle des sports                             |
| <b>Mercredi 16</b>               | Réunion du canton +<br>repas-Amicale des retraités   | Salle Multi activités +<br>salle polyvalente |
| <b>Samedi 26</b>                 | Repas du Basket  | Salle des sports                             |
| AVRIL                            |  |  |
| <b>Samedi 09</b>                 | Cochon grillé « Animons<br>Trédion »   | Salle des sports                             |
| <b>Du 18 avril<br/>au 07 mai</b> | Exposition Image Nol-<br>féenne  | Médiathèque                                  |

### Mairie

Heures d'ouverture :  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
☎ : 02.97.67.11.33  
@ : mairie.tredion@wanadoo.fr

### Agence Postale Communale

Heures d'ouverture :  
du mardi au samedi de 09h à 12h  
Heure de levée en semaine : 15h30  
le samedi : 11h30  
☎ : 02.97.67.14.66

### Médiathèque

Heures d'ouverture :  
Du mardi au vendredi :  
de 14h à 18h  
Le samedi : de 10h à 12h  
☎ : 02.97.67.18.52  
@ : mediathèque-tredion@orange.fr

